

Impact de la Covid-19 sur la stabilité des foyers des personnes handicapées en République Démocratique du Congo : Cas de la ville de Goma

Ngila Kikuni Ibrahim

Assistant, Université Officielle de Bukavu, RD Congo

Copyright © 2021 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The advent of Covid-19 caused the cessation of movements at the border between Rwanda and the DRC on Goma side, because of the lockdown imposed as a barrier to the spread of the pandemic. However, these movements allowed the survival of several people, in particular disabled people carrying out small activities there. Thus, several homes for people with disabilities were disturbed during the crisis, the householder being unable to meet the needs of his dependents, and himself becoming a burden for the family and society. Then, we suggest that both the government and humanitarian actors at local, national and international levels may implement support mechanisms for disabled people and their families in order to consolidate their homes. Finally, we want to see disabled people to think about other surviving strategies so that they may be able to face the consequences of the crisis.

KEYWORDS: Covid-19, disturbance, homes, occupation, disabled people.

RESUME: L'avènement de la covid-19 a occasionné la cessation des mouvements au niveau de la frontière entre le Rwanda et la RDC du côté de Goma, suite au confinement imposé comme mesure barrière à la propagation de la pandémie. Ces mouvements permettaient pourtant la survie de plusieurs personnes, notamment les personnes handicapées y exerçant de petites activités. Ainsi, plusieurs foyers des personnes handicapées ont été déstabilisés pendant la crise, le chef de ménage étant devenu incapable de répondre aux besoins de ses dépendants, et devenant lui-même une charge pour la famille et la société. D'où, nous suggérons que le gouvernement et les acteurs humanitaires tant locaux, nationaux qu'internationaux mettent en place de mécanismes d'appui aux personnes handicapées et leurs ménages afin de consolider les foyers de celles-ci. Que les personnes handicapées pensent également à développer d'autres stratégies de survie pour faire face aux conséquences de la crise.

MOTS-CLEFS: Covid-19, déstabilisation, foyers, occupation, personnes handicapées.

1 INTRODUCTION

En plus de conflits armés qui déstabilisent le pays depuis plusieurs décennies, la partie Est de la République Démocratique du Congo est touchée par de catastrophes naturelles (le cas de l'éruption volcanique dont la plus récente date de 2002), des épidémies (le paludisme, le choléra, etc.) ainsi que de pandémies (comme la maladie à virus Ebola et la covid-19). Ces situations impactent négativement sur les conditions socio-économiques des populations et déstabilisent les foyers. De manière plus particulière, les foyers tenus par les personnes handicapées subissent une déstabilisation qui ne dit pas son nom. Il est cependant amer de constater que la plupart d'acteurs humanitaires et les gouvernements ignorent la prise en compte des personnes handicapées dans les interventions mises en place.

Notons que, selon les estimations, quinze pourcent de personnes dans le besoin sont en situation de handicap¹ et que le taux de handicap est plus élevé pendant les situations de crises humanitaires, particulièrement en Afrique. Entre 1990 et 2009 par

¹ BUREAU DE COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES, *Aperçu des besoins humanitaires en République Démocratique du Congo*, UNOCHA, 2020, p. 39.

exemple, les conflits ont fait plus d'un million de morts et de handicapés² sur le continent Africain (...). L'Afrique a également connu une multiplicité d'épidémies et de pandémies jusque-là non maîtrisées. C'est le cas de la covid-19 dont les conséquences ont directement affecté, de manière négative, la situation socio-économique du continent. Si la situation a été compliquée pour les pays développés (le cas des Etats-Unis d'Amérique, de la France, de la Chine, etc.); elle a été plus critique pour les pays africains, dont la République Démocratique du Congo et en particulier la ville de Goma en province du Nord-Kivu. Dans cette partie du monde en effet, les personnes handicapées jouent un rôle important dans la stabilisation de foyers sous leur responsabilité. Par les différentes activités qu'elles exercent pour répondre aux besoins de leurs dépendants, elles contribuent énormément à la stabilité de la situation socio-économique de leurs foyers.

Outre l'introduction, deux points constituent cette réflexion. D'une part, les notions sur la covid-19 et le handicap. Ici, nous essayons de comprendre la covid-19, ses origines, symptômes ainsi que sa prévention / traitement. Nous essayons également de définir le handicap et d'en donner les types. D'autre part, la covid-19 et les foyers des personnes handicapées. Dans ce point, nous essayons de comprendre comment la covid-19 impacte négativement la stabilité des foyers des personnes handicapées exerçant de petites activités au niveau de la frontière entre le Rwanda et la RDC à Goma. Une conclusion assortie de recommandations clôt cette petite analyse.

2 NOTIONS SUR LA COVID-19 ET LE HANDICAP

2.1 LA COVID-19: DEFINITION, SYMPTOMES, PREVENTION ET TRAITEMENT

La covid-19 domine l'actualité mondiale depuis plusieurs mois maintenant, et ne cesse de prendre une ampleur très particulière, notamment dans les pays africains. Sa compréhension dépend de chacun. Même les chercheurs en médecine ne sont pas unanimes sur la vraie définition, les vraies causes, symptômes et même le traitement de cette pandémie.

2.1.1 DEFINITION, SYMPTOMES ET PREJUGES AUTOUR DE LA COVID-19

La Covid-19 est un nouveau virus qui est présent chez les animaux et chez les humains. Il est contagieux et facile à propager si nous ne respectons pas les mesures préventives³. En référence à « *Coronavirus Disease 2019* », la covid-19 est une maladie provoquée par un virus de la famille des *Coronaviridae*, le SARS-CoV-2. Il s'agit d'une maladie infectieuse, une zoonose dont l'origine est encore débattue, qui a émergé en décembre 2019 dans la ville de Wuhan, dans la province du Hubei en Chine. Cette maladie s'est rapidement propagée, d'abord dans toute la Chine, puis à l'étranger provoquant une épidémie mondiale. La Covid-19 est une maladie respiratoire mortelle chez les patients fragilisés par l'âge ou une autre maladie chronique. Elle coagule le sang entraînant une thrombose et le sang ne circule plus et n'oxygène plus le cœur et les poumons. Elle se transmet par contact rapproché avec des personnes infectées (contamination directe) à travers de gouttelettes respiratoires lorsqu'une personne tousse ou éternue; ou encore par contact avec des objets contaminés, non désinfectés. La maladie pourrait aussi être transmise par des patients asymptomatiques mais les données scientifiques manquent pour en attester avec certitude. Parmi les symptômes de la Covid-19, l'on note généralement la fièvre, une toux sèche, l'essoufflement ainsi que de difficultés respiratoires.

Plusieurs préjugés ont été développés notamment en Afrique, autour de la considération et de la compréhension de la covid-19. Dans cette logique, la covid-19 vient continuer et renforcer des plans macabres, déclenchés à travers d'autres fléaux (dont la célèbre maladie à virus Ebola) pour un objectif bien précis. Elle constitue une arme développée par une oligarchie pour plusieurs objectifs:

- **Contrôler les effectifs des habitants de la terre:** le globe terrestre connaît une explosion démographique dangereuse (particulièrement l'Afrique et l'Asie), il importe de contrôler l'effectif des habitants. Différents mécanismes ont été essayés (principalement la fameuse planification des naissances, les conflits armés et génocides, etc.) mais sans succès. D'où, il faut créer de virus et maladies qui déciment en grande quantité et dans un temps record, les populations du monde. Ceci permet à même temps d'éviter d'importants dégâts matériels (destruction des infrastructures, pollution de l'environnement, etc.) qui se produisent en recourant aux armes à feu. La covid-19 fait partie de ce plan et vient contribuer à l'atteinte de cet

² BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, *Prévention et résolution des conflits violents et armés, Manuel de formation à l'usage des organisations syndicales*, Genève, BIT, s.d., p. 12

³ MINISTERE DE LA SANTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, *Messages standardisés sur le covid-19 en RDC*, version # 3, Programme National de Communication pour la Promotion de la Santé (PNCPS) / Commission Communication de la Riposte Covid-19, 2020, p. 3.

objectif. Si le contrôle des effectifs n'est pas atteint, au moins il y a un autre plan, celui d'arriver à contrôler les survivants, les gérer, les manipuler comme dans une nouvelle forme d'esclavagisme.

- **Assurer le contrôle effectif des survivants et faciliter l'opérationnalisation de la marque de la bête:** à travers de mécanismes qui seront développés dans le cadre de la riposte contre la covid-19, il sera établi un contrôle de survivants de la terre. De micro puces électroniques conçus qui seront placés dans les corps des individus (sous-cutané) à travers de vaccins et traitements contre la covid-19; donneront la possibilité de contrôler chaque individu (sa position en temps réel, ses avoirs, ses activités dans tous les domaines, etc.) qui qu'il soit et où qu'il soit. C'est plus que même de l'esclavage (...). Ce sont à même temps ces micro puces qui contiennent la marque de la bête (666).
- **Enrichir une oligarchie:** il existerait une oligarchie dont à la tête se trouve l'américain Bill Gates avec sa Fondation, et qui utiliserait plusieurs plans pour s'enrichir. La covid-19 fait partie de ce plan. Elle enrichit à la seconde, par une somme d'argent difficile à comptabiliser. En effet, la recherche scientifique paie énormément dans les pays développés. La découverte d'une maladie ou d'un virus fait entrer de millions et de milliards de dollars. De laboratoires obtiennent de financements coûteux pour leurs recherches. Lorsqu'une maladie ou un virus est découvert (e), de moyens sont également mis en jeu pour chercher à le (la) combattre. Ainsi, les explorateurs des tests, du vaccin ou du traitement contre la maladie ou le virus sont à même de s'enrichir très facilement et à la seconde. A en croire plusieurs sources (dont de recherches en médecine), le vaccin n'a jamais été efficace. Il s'agit d'une autre forme de « génocide sanitaire »⁴. « Nos grands-parents n'étaient pas vaccinés mais vivaient très longtemps et étaient très féconds, en bonne santé sur tous les plans ». Nos enfants qui aujourd'hui ont les « soins nécessaires, notamment toutes les vaccinations » meurent trop jeunes, nos femmes et filles accouchent par césarienne (cas qui étaient très rares dans le temps) et d'autres sont devenues stériles de jeunes sont affaiblis avant l'âge sur tous les plans (physique, intellectuel ...), etc. Le vaccin n'est pas le seul à contribuer à cela bien sûr (mais y jouerait un grand rôle), il existe d'autres paramètres tels les régimes alimentaires, la pollution de l'environnement, etc. Et les concepteurs du vaccin nous disent clairement que le vaccin contient en soi les germes de la maladie qu'ils visent à prévenir. C'est en ce sens que certaines personnes ont succombé juste après avoir été vaccinées contre la Maladie à Virus Ebola; d'autres ont développé des effets secondaires graves.
- **Créer une situation de dépendance:** la covid-19 crée une crise mondiale, généralisée. Elle est un excellent moyen pour faire disparaître l'économie réelle au profit de l'économie virtuelle comme cela a été effectif en Grèce, etc. Lorsque les gens connaissent la dépossession totale de leur richesse, ils sont dans l'obligation de se courber auprès de l'oligarchie et par conséquent subir les mesures génocidaires imposées. Les économies sont effondrées, même les Etats et les grandes firmes multinationales sont en déséquilibre. Il faut recourir aux aides et dons conditionnés (notamment par l'acceptation de la vaccination obligatoire généralisée) pour tenter non seulement de combattre la crise liée à la pandémie; mais également d'essayer de relever les économies tombées en faillite. Sans autres moyens de secours, les gouvernements des Etats sont obligés de céder (...). Cette situation frappe particulièrement les Etats Africains (dont la RDC) qui disposent de potentialités extraordinaires mais qu'ils ne savent pas transformer en richesses. Ils préfèrent demeurer dans la dépendance, tout obtenir de l'Europe, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Asie.

2.1.2 LA PREVENTION ET LE TRAITEMENT DE LA COVID-19

Jusqu'à ce jour, aucun traitement ni vaccin n'a été officiellement jugé efficace contre la covid-19. Les chercheurs demeurent dans la phase de tâtonnement en proposant diverses solutions: des antibiotiques, des anti-inflammatoires (l'Apranax par exemple), des anticoagulant, l'aspirine, l'amodiaquine, la chloroquine, l'artémisia, etc. Le traitement dépend surtout de l'état clinique du patient: certains sont guéris juste en consommant de l'eau. D'où, la prévention à travers les mesures barrières, reste le moyen principal pour limiter la propagation du virus. Parmi les mesures barrières recommandées à ce sujet, il y a lieu de mentionner:

- **Le lavage fréquent des mains au savon ou avec une solution hydroalcoolique:** Comme dit plus haut, le virus se transmet principalement par contact d'une surface souillée (dont les mains jouent un grand rôle). Ainsi, le lavage fréquent des mains

⁴ Carmin, *prise de parole* [en ligne] sur <https://www.carminbook.com/christian-tal-schaller-vaccins-un-genocide-planetaire/>, consulté le 22 octobre 2020.

avec de l'eau propre et du savon ou autre solution hydroalcoolique permet de débarrasser les mains du virus, d'éviter de se contaminer et de contaminer les autres.

- **La distanciation sociale:** éviter les contacts rapprochés, comme faire la bise ou serrer la main, avec des personnes qui toussent ou éternuent. Il est conseillé de garder une distance d'au moins un mètre entre deux personnes afin d'éviter la contamination, notamment à travers les aérosols et autres liquides corporelles lorsqu'une personne tousse ou éternue.
- **Ne pas se toucher les yeux, le nez ou la bouche:** le virus se transmettant par inhalation, il est conseillé d'éviter de se toucher les yeux, le nez ou la bouche. En effet, si les mains sont souillées, il est trop facile que la personne soit infectée en touchant ses yeux, son nez ou sa bouche qui constituent de portes d'entrée du virus.
- **En cas de symptômes respiratoires et de fièvre, portez un masque et restez confinés pour ne pas contaminer votre entourage:** le port du masque est conseillé non seulement aux personnes malades mais aussi à celles saines. Le masque permet en effet, de barrer la route aux liquides extérieures pouvant contaminer la personne. Il est également conseillé de se confiner, et éviter de sortir que quand cela est vraiment nécessaire.
- **Appeler son médecin et suivre ses instructions:** en cas de présentation des symptômes de la covid-19, il est conseillé de faire appel à son Médecin ou de se rendre dans une structure sanitaire indiquée. De traitements traditionnels et l'automédication sont déconseillés, au risque de propager le virus.

D'autres mesures conseillées sont entre autres: le confinement, l'isolement des cas suspects, la prise de température corporelle, l'évitement des attroupements, la désinfection des surfaces et autres lieux publics, le recours à la monnaie électronique en lieu et place de la monnaie papier, etc.

2.2 LE HANDICAP: DEFINITION ET TYPES

2.2.1 DEFINITION

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) donne une définition médicale du handicap en le considérant comme « un manque ou une anomalie durable ou transitoire, d'origine organique ou psychique provoquant une diminution essentielle ». Une définition plus adaptée est celle de la Convention relative aux droits des personnes handicapées qui entend par personne handicapée « une personne qui présente des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à sa pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres »⁵. Il ressort de cette définition que ce qui rend une personne handicapée n'est pas nécessairement la déficience dont elle souffre, mais plutôt son environnement, les différents obstacles l'empêchant à participer pleinement à la vie sociale au même pied d'égalité que les autres. Du moment que l'environnement est facilitateur (offre les conditions nécessaires à la pleine et effective participation à la vie sociale), bien qu'ayant une déficience, la personne n'est pas handicapée. C'est ainsi qu'en situation de déplacements internes, toute personne handicapée n'est pas nécessairement vulnérable. Sa vulnérabilité résulte des barrières auxquelles elle fait face lors des événements. Ces différentes barrières sont d'ordre institutionnel, comportemental, physique et communicationnel:

- Les stratégies et programmations humanitaires (particulièrement en situation de crise) ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des personnes handicapées;
- Les Standards Humanitaires ne tiennent suffisamment pas compte des personnes handicapées. C'est le cas de la Convention de Kampala qui inclut la personne handicapée parmi les autres vulnérables⁶;
- La faible participation des personnes handicapées dans l'organisation de la réponse humanitaire (elles ne sont généralement pas associées lorsque des mesures sont arrêtées, ce qui fait que leurs besoins spécifiques ne sont pas pris en compte);
- Le gouvernement, les acteurs humanitaires et les communautés ne sont pas formés sur la prise en compte des besoins spécifiques des personnes handicapées (ils n'ont presque pas de statistiques sur le handicap).

⁵ Article 1^{er} de la Convention Internationale Relative aux Droits des Personnes Handicapées, 2006.

⁶ Article 9.2 (b) de la Convention de Kampala de 2009.

2.2.2 TYPES DU HANDICAP

Il existe plusieurs types du handicap: moteur, auditif, visuel, cognitif, psychique ou mental, etc. L'on inclut également les différentes maladies invalidantes parmi les types du handicap. Les images ci-dessous représentent ces différents types du handicap:



L'on parle également d'un "poly handicap", lorsque la personne présente plus d'un type de handicap au même moment. Nous avons dans ce type de handicap, de personnes ayant à la fois une association de différents types de handicap entraînant une restriction extrême de l'autonomie.

- *Le handicap physique ou moteur*: il s'agit de toute forme de handicap qui entraîne une atteinte partielle ou totale de la motricité notamment des membres supérieurs, inférieurs et / ou le tronc. Nous pouvons citer dans ce type, les personnes amputées de membres supérieurs ou inférieurs, de personnes paraplégiques (souffrant d'une paralysie des membres inférieurs), de personnes tétraplégiques (souffrant de la paralysie des quatre membres: supérieurs et inférieurs) et de personnes hémiplégiques (souffrant de la paralysie d'une moitié du corps). Les personnes handicapées physiques se heurtent généralement aux problèmes de prehension, de communication, de mobilité, etc.
- *Le handicap intellectuel*: ce type de handicap désigne une personne ayant une capacité sensiblement réduite de comprendre une information nouvelle ou complexe, d'apprendre et d'appliquer de nouvelles compétences. Il s'ensuit une aptitude diminuée à faire face à toute situation de manière indépendante (trouble du fonctionnement social) un phénomène qui commence avant l'âge adulte et exerce un effet durable sur le développement de la personne. Les personnes handicapées mentales ont de soucis d'avoir une attention soutenue, de lire les documents, de mémoriser les informations ou les apprécier, de se repérer dans l'espace, de coordonner les gestes, etc.
- *Le handicap psychique ou mental*: il s'agit ici d'une Personne qui a une maladie ou affection mentale qui perturbe le comportement de façon significative pour causer une souffrance psychique plus ou moins importante et rendre problématique la créativité, l'intégration sociale et professionnelle. Les déficiences psychiques concernent les troubles du fonctionnement de l'appareil psychique et influent donc principalement sur les sphères de la vie relationnelle, de la

communication, du comportement, etc. Les personnes handicapées mentales se heurtent à plusieurs difficultés dont le déficit d'adaptabilité à la vie en milieu ordinaire, la difficulté à entrer en relation avec autrui par une diminution ou une disparition des habiletés sociales, la difficulté dans la recherche de l'autonomie au niveau des diverses dimensions de la vie (logement, transport, occupation, relations sociales et communication, travail, etc.).

- *Le handicap sensoriel*: nous avons ici le handicap visuel (cécité et mal voyance, sont la perte partielle ou totale de la vision (couleur, lumière, tailles des lettres) et le handicap auditif (inexistence ou perte à des degrés variables de l'acuité auditive dès la naissance ou au cours de la vie).

Notre attention dans le cadre de cette réflexion est focalisée sur les personnes handicapées physiques et sensorielles exerçant des activités au niveau de la frontière entre la RDC et le Rwanda dans la ville de Goma, province du Nord-Kivu en République Démocratique du Congo.

3 LA COVID-19 ET LES FOYERS DES PERSONNES HANDICAPEES

3.1 L'APPORT DES PERSONNES HANDICAPEES À LA STABILITE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LEURS FOYERS

Pour la réalisation de cette étude, nous avons organisé un petit entretien avec quelques personnes handicapées comme échantillon. A ce sujet, vingt-cinq personnes handicapées dont huit femmes (soit trente-deux pourcent) et dix-sept hommes (soit soixante-deux) exerçant de petites activités au niveau de la frontière (grande et petite barrière) à Goma ont été interviewés. Parmi ces vingt-cinq interviewés, vingt et un (soit quatre-vingt-quatre pourcent) sont mariés avec de dépendants (des femmes et des enfants) et quatre (soit seize pourcent) sont de célibataires.

Dans leur vie quotidienne, les personnes handicapées connaissent de difficultés de toutes sortes. Elles sont non seulement victimes d'une discrimination sociale, mais subissent à même temps des injures, moqueries, mépris, manque de considération, etc. suite à leur état⁷. En RDC, les personnes handicapées connaissent de difficultés d'accès aux soins médicaux, à l'éducation, à la formation professionnelle, aux sports et loisirs adaptés, au soutien psychologique, à l'hygiène et l'alimentation saines⁸, etc. Pour surmonter ces difficultés, les personnes handicapées physiques et sensorielles de Goma et ses environs s'adonnent à certaines activités au niveau de la frontière: la facilitation de la traversée des marchandises sur tricycles à la douane; le déplacement des fardeaux sur la tête, aux épaules ou à la main; la facilitation aux passagers sur le remplissage des formalités aux services migratoires; la propreté des véhicules, bureaux et espaces d'étalage des marchandises; la quémante; etc. Ces différentes activités leur permettent de gagner de l'argent pour satisfaire à leurs propres besoins et de prendre en charge leurs dépendants; ce qui leur assure une certaine autonomie économique ainsi qu'une considération sociale.

En effet, pour minimiser le coût de dédouanement de leurs marchandises et opérer un transfert de risque lié aux tracasseries des services étatiques à la frontière; de petits commerçants transfrontaliers recourent à l'assistance par de personnes handicapées. Ils confient ainsi aux personnes handicapées de marchandises que ces dernières se chargent de faire traverser à la frontière, à faible coût, soit sur tricycle, soit en transportant au dos, sur la tête ou sur les épaules. D'autres petits commerçants qui tiennent de dépôts de marchandises non loin de la frontière, utilisent les personnes handicapées pour la propreté de ces dépôts, l'appui aux clients pour acheminer les colis jusqu'au niveau de leurs véhicules, etc. Après ces opérations, les personnes handicapées reçoivent un petit montant d'argent comme récompense pour le travail accompli. Petit soit-il, ce montant gonfle en fonction de courses et de clients par jour, et permet ainsi aux personnes handicapées de ravitailler sans souci leurs foyers en vivres et non vivres. Par ailleurs, d'autres personnes handicapées profitent de mouvements fréquents des populations à la frontière pour quémander. Rassemblés, de petits montants qu'ils perçoivent leur permettent à chaque fin de la journée, de gagner leur pain quotidien.

Signalons que plusieurs personnes handicapées sont de responsables de familles, et sont nombreuses, les personnes qui dépendent d'elles (femmes, enfants, amis, voisins, etc.). Le revenu tiré des activités qu'exercent les personnes handicapées à la frontière leur permettent de répondre aux besoins de tous les membres du foyer notamment en termes d'alimentation (nourriture), de scolarisation des enfants, des soins de santé pour les membres de la famille, de contribution aux œuvres sociales, du paiement de loyer pour la famille, etc. Cette situation contribue à la garantie de la stabilité des foyers des personnes

⁷ Atelier de revue du Plan de la Réponse Humanitaire en RDC, *Déclaration des personnes handicapées de Goma et Bukavu*, septembre 2019.

⁸ FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP AU CONGO, *Analyse de la situation socio-économique des personnes handicapées en République Démocratique du Congo*, Rapport national de la FENAPHACO, 2014, pp. 8 & 9.

handicapées par l'établissement d'une entente familiale d'autant plus que le chef de ménage est en même de satisfaire les besoins primaires de leurs dépendants. Elle permet en plus aux personnes handicapées de développer une certaine autonomie; et de jouir d'une considération sociale grâce à l'appui moral, matériel et financier qu'elles apportent au bien-être de la société.

3.2 L'AVENEMENT DE LA COVID-19, UN FACTEUR DE DESTABILISATION DES FOYERS DES PERSONNES HANDICAPEES

Avant même la covid-19, nombreux sont les défis auxquels se heurtent les personnes handicapées en RDC: le manque d'une structure de Promotion et de Protection des Droits des Personnes Handicapées réellement efficace, d'une dynamique œuvrant pleinement pour une intégration effective des personnes en situation de handicap, la non application concrète des lois nationales existantes en la matière, ainsi que le défaut d'applicabilité des programmes et des mesures des différentes résolutions, des protocoles, des déclarations et des Conventions de l'organisation des Nations-Unies ont donné naissance à des vies très minables, misérables et à moitié mesure aux personnes handicapées⁹. Comme si cela ne suffisait pas, la pandémie liée à la covid-19 est venue s'ajouter à ces défis. En effet, la crise Covid-19 a fortement impacté les entreprises africaines¹⁰. Si les entreprises et les Etats qui ont de moyens et capitaux importants ont été négativement affectés par la crise de la covid-19; les individus, plus particulièrement les personnes handicapées ont été plus touchés. Avec l'avènement de cette crise, les activités au niveau de la frontière entre la RDC (Goma) et le Rwanda (Gisenyi) ont été paralysées. Jusque maintenant, pas de mouvements d'entrée ni de sortie, ce qui fait que les personnes handicapées qui vivaient de ces mouvements peinent actuellement pour leur survie. Une personne handicapée déclare: « depuis la covid-19, nos foyers sont devenus instables du fait que nous devenons une charge (...). Personnellement, ma femme m'a abandonnée pour un autre époux, un cordonnier qui est capable de répondre à ses besoins. Incapable de garder mes enfants, je les ai envoyés chez leurs grands-parents au village. Quand je tombe malade, je suis moi-même incapable de me procurer même de l'aspirine car n'ayant aucune source de revenu (...) »¹¹.

Le tableau ci-dessous reprend les difficultés majeures que connaissent les personnes handicapées suite à la pandémie covid-19 dans la ville de Goma:

Difficultés rencontrées	Fréquence	Pourcentage	Commentaire
Manque d'occupation	3	12	Ne connaissant autre chose à faire ou n'ayant pas de l'aptitude pour le faire, les personnes handicapées se retrouvent sans occupation du fait que leurs activités ont été paralysées par la cessation des mouvements à la frontière.
Dépendance sociale et mendicité	2	8	« Il nous arrive même de manquer à qui demander de l'appui, même le gouvernement et les organisations nous abandonnent », déclarent les personnes handicapées.
Abandon par les proches (famille, amis et connaissances)	11	44	« Plusieurs de nos familles ont été séparées. Particulièrement les femmes ne supportent pas la misère, elles s'en vont soit chez-elles auprès de leurs familles, ou se marient avec d'autres hommes ayant de moyens », déclare une personne handicapée. A une autre de renchérir: « les enfants ne nous respectent plus et passent plus de temps en dehors de la maison. Les amis nous abandonnent car n'ayant plus rien à obtenir de nous comme à boire, à manger, etc. ».
Manque de considération sociale	4	16	« Personne plus ne nous respecte, car nous sommes de 'vaut rien', nous n'avons rien à contribuer à la vie sociale ». « Qui va écouter même notre idée pendant que nous ne pouvons donner aucun appui matériel ou financier ? Même dans de réunions de famille ou des amis on ne nous associe plus ».
Exposition aux maladies et à la mort	5	20	La famine, l'absence des moyens pour accéder aux soins de santé, etc.
TOTAL	25	100	

⁹ FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP AU CONGO, op. cit., p. 3.

¹⁰ Africa CEOs Survey, *Vers l'émergence d'un business model africain*, inédit, p. 7.

¹¹ Entretien avec Monsieur Jacques, Personne Handicapée physique, Goma, le 28 septembre 2020.

Il ressort de ce tableau, que la plus grande difficulté que connaissent les personnes handicapées suite à la covid-19 est l'abandon par les proches, représentant quarante-quatre pourcent d'enquêtés, soit onze personnes sur vingt-cinq. C'est ce qui nous a plus amené à confirmer que la covid-19 a un impact négatif sur la stabilité des foyers des personnes handicapées dans la ville de Goma. Sans occupation rentable en effet, les personnes handicapées sont considérées comme « charge » par la famille et par la société. Les petits montants quotidiennement gagnés grâce aux petites activités au niveau de la frontière leur permettent ainsi de faire face à ce défi, en contribuant activement aux charges familiales et sociales. Et lorsqu'elles sont incapables de le faire, les personnes handicapées voient leurs foyers déstabilisés du point de vue socio-économique: elles sont abandonnées par leurs épouses / époux, ne sont plus respectées par leurs dépendants ni prises en considération par les autres membres de la société, dont les amis et connaissances. C'est ici le manque de considération sociale, exprimé à seize pourcent par nos enquêtés comme difficulté majeure que connaissent les personnes handicapées suite à la pandémie covid-19 dans la ville de Goma. Faisons également remarquer qu'à vingt pourcent, nos enquêtés ont estimé que les personnes handicapées sont exposées aux maladies et à la mort. En effet, étant sans occupation (exprimé à douze pourcent); elles vivent la dépendance sociale et la mendicité (exprimé à huit pourcent), ce qui fait qu'elles ne sont plus capables de couvrir leurs besoins en soins médicaux, connaissent la faim et deviennent sous-alimentées avec pour risque final, le décès soit d'elles-mêmes, soit de leurs dépendants.

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Nous venons de remarquer dans les lignes précédentes que la covid-19 a impacté négativement les foyers des personnes handicapées exerçant de petites activités au niveau de la frontière entre le Rwanda et la RDC au niveau de Goma, province du Sud-Kivu en RDC. Ces personnes qui, jadis étaient à mesure de répondre aux besoins élémentaires de leurs dépendants (comme le paiement du loyer, l'alimentation, la scolarisation des enfants, etc.); se sont malheureusement retrouvées dans une situation compliquée dès la cessation des activités au niveau de la frontière à la suite des mesures barrières imposées (dont le confinement). N'étant plus capables de répondre aux besoins des membres de leurs ménages car sans occupation par manque de mouvements au niveau de la frontière, les personnes handicapées ont vu leurs foyers déstabilisés. Selon les témoignages reçus lors de nos entretiens, certaines personnes handicapées ont été abandonnées par leurs femmes et leurs maris, d'autres par leurs enfants, amis et connaissances; d'autres encore ont vu leur considération sociale sensiblement affectée de manière négative car n'ayant plus de moyen pour contribuer aux charges sociales.

Au regard de cette situation, nous suggérons que le gouvernement et les acteurs humanitaires tant locaux, nationaux qu'internationaux mettent en place de mécanismes d'appui aux personnes handicapées et leurs ménages afin de consolider leurs foyers. Nous pouvons citer parmi ces mécanismes: les sensibilisations, l'octroi du cash, la distribution des vivres et non vivres, l'appui institutionnel aux regroupements des personnes handicapées, etc. Il est également important que les personnes handicapées pensent à développer d'autres stratégies de survie (notamment les activités génératrices de revenus, l'apprentissage de métiers, les associations de solidarité et de mutualité, etc.) afin de faire face aux conséquences de la crise. Pour se joindre à la FENAPHACO, nous recommandons que le gouvernement mette en place de mécanismes pour minimiser et au besoin éliminer les obstacles d'accès des personnes handicapées à des conditions de vie acceptables, ainsi que de travailler pour la restauration de l'autorité parentale au sein des familles¹².

¹² FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP AU CONGO, *op. cit.*, p. 4.

REFERENCES

- [1] Africa CEOs Survey, Vers l'émergence d'un business model africain, inédit.
- [2] BUREAU DE COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES, Aperçu des besoins humanitaires en République Démocratique du Congo, UNOCHA, 2020.
- [3] BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, Prévention et résolution des conflits violents et armés, Manuel de formation à l'usage des organisations syndicales, Genève, BIT, s.d.
- [4] Carmin, prise de parole [Online] Available <https://www.carminbook.com/christian-tal-schaller-vaccins-un-genocide-planetaire/>, consulté le 22 octobre 2020.
- [5] Convention Internationale Relative aux Droits des Personnes Handicapées, Nations-Unies, 2006.
- [6] FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP AU CONGO, Analyse de la situation socio-économique des personnes handicapées en République Démocratique du Congo, Rapport national de la FENAPHACO, 2014.
- [7] MINISTERE DE LA SANTE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, Messages standardisés sur le covid-19 en RDC, version # 3, Programme National de Communication pour la Promotion de la Santé (PNCPS) / Commission Communication de la Riposte Covid-19, 2020.